

Quelles transitions énergétiques pour les Outre-mer ?

MARDI 12 MARS

SÉANCES PUBLIQUES

PUBLIÉE LE 12/03/2024

Saisine liée : [QUELLES TRANSITIONS ÉNERGÉTIQUES POUR LES OUTRE-MER ?](#)

Formation de travail liée : [DÉLÉGATION AUX OUTRE-MER](#)

Revoir la Séance plénière

Les territoires ultramarins importent largement une énergie encore très carbonée (charbon, fuel). Particulièrement impactés par le dérèglement climatique, les Outre-mer doivent concilier des objectifs -indissociables et complémentaires- de « transition » et d'« autonomie » énergétique.

En ouverture de séance, le Président du CESE, Thierry Beaudet, exposera les deux déclarations du Bureau : celle sur la stratégie énergétique de la France et les travaux préparatoires du gouvernement ainsi que celle sur la transition écologique.

Outre-mer : entre dépendance énergétique et atouts

Deux chiffres illustrent la situation énergétique des territoires ultramarins.

1/2 de l'énergie consommée sur les territoires ultramarins est liée à la mobilité

Source : rapport d'information sur L'autonomie énergétique des Outre-mer, Davy Rimane et M. Jean-Hugues Ratenon juillet 2023

1/3 du mix électrique aux Antilles et à La Réunion provient des énergies renouvelables en 2022

Sources : EDF Open Data pour la Corse, la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane, OER, OMEGA, Observatoire de l'énergie de Nouvelle Calédonie, Observatoire Polynésien de l'énergie.

Lors de la consultation sur le projet de loi relatif à la souveraineté énergétique, le gouvernement a affiché l'ambition de parvenir à un mix de production d'électricité composé à 100 % d'énergies renouvelables dans les DROM à l'horizon 2030, et à l'autonomie énergétique en 2050.

Ces objectifs sont atteignables à condition d'une forte mobilisation de l'ensemble des acteurs tant publics que privés.

Alors entre la dépendance énergétique (au charbon et fuel), comment décarboner le mix-électrique ultramarin ? Il est essentiel de noter que chaque territoire est spécifique, Saint Pierre et Miquelon n'a pas la même approche que la Nouvelle Calédonie ou les Antilles. C'est pourquoi la [Délégation aux Outre-mer](#) du CESE s'est attachée à auditionner l'ensemble des territoires d'Outre-mer afin de recueillir auprès des acteurs de terrain leurs attentes et besoins. La délégation a également travaillé avec les CESER ultramarins en les consultant sur leurs travaux (programmation pluriannuelle de l'énergie et le schéma régional biomasse).

Les co-rapporteurs [Alain André \(groupe CGT-FO\)](#) et [Nadine Hafidou \(Groupe Entreprises\)](#)

présenteront le projet d'avis et les 15 préconisations mardi 12 mars à 14h30, séance à suivre en direct sur cette page.

Pour prolonger les échanges sur cette question cruciale, **Marie-Christine Ponamalé**, rédactrice en cheffe d'Outre-mer360 animera la table ronde composée des intervenants suivants :

- **M. Emmanuel Massa**, directeur adjoint à la direction du développement des marchés et de la transition énergétique de la Commission de régulation de l'énergie ;
- **M. Dominique Vienne**, président du CESER de La Réunion ;
- **M. Nicolas Soudon**, directeur exécutif de l'Action territoriale à l'ADEME ;
- **M. David Zobda**, conseiller exécutif de la Collectivité de Martinique, maire de la ville du Lamentin

Non pas une mais des transitions énergétiques à mener

Le CESE souligne la pluralité des transitions à mener et identifie trois enjeux : accompagner, décarboner et développer un mix électrique diversifié, à majorité issu des énergies renouvelables, réel atout de ces territoires (solaire photovoltaïque et thermique, biomasse, géothermie, énergies marines renouvelables...).

Pour se faire, le CESE propose d'agir selon une double logique :

- Territoriale, en adaptant les politiques énergétiques aux potentialités de chacun des territoires ;
- Transversale, en mobilisant l'ensemble des secteurs d'activités impactés et en les accompagnant spécifiquement (compétences financières, techniques, organisationnelles) avec le soutien de l'Etat, pouvoirs publics et collectivités territoriales pour porter cette politique structurante pour leur développement.

Gouvernance et planification sont donc au coeur de la réussite de ces transitions